



DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS
en vigueur à partir du 1er septembre 2021
(délibération du conseil communautaire du 1er juillet 2021)

Conservatoire Intercommunal de Musique	Eveil Petite ou Moyenne Section	Eveil Grande Section ou Cours Préparatoire	Cursus ou Parcours de formation	Formation complémentaire*	Forfait Cours Collectifs (Pratiques collectives Ateliers Formation musicale)
Moins de 25 ans TERRITOIRE	28 €	80 €	220 €	150 €	62 €
25 ans et plus TERRITOIRE			350 €	320 €	70 €
Moins de 25 ans HORS TERRITOIRE	56 €	168 €	372 €	350 €	76 €
25 ans et plus HORS TERRITOIRE			450 €	380 €	86 €

* Le tarif « formation complémentaire » est applicable exclusivement en complément d'une formation musicale en cours dans un autre établissement ou pour les élèves ayant validé un cursus de formation musicale de second cycle.

Pour les résidents du territoire de Cap Atlantique, une réduction est appliquée sur ces tarifs sur la base du quotient familial du foyer selon les modalités suivantes :

TRANCHES DE QF	Réduction appliquée pour les résidents du territoire de Cap Atlantique
0-400	-60%
401-600	-50%
601-800	-40%
801-1000	-30%
1001-1200	-20%
> 1201 et non CAF	Tarif de base
Hors territoire	Pas de prise en compte

- Les droits d'inscriptions sont dus pour l'année entière. Le paiement s'effectue sous forme de deux acomptes auprès du Trésor Public.
- Des frais de dossier seront appliqués pour toute annulation d'inscription ou de réinscription avant la reprise des cours. Ils correspondent à 10% du montant annuel des droits d'inscription exigibles hors prise en compte du quotient familial.